



Année scolaire 2020/2021

**PROCÉDURE POUR UNE INSCRIPTION
EN BTS NDRC 2^{ème} au lycée François Mauriac**

DOCUMENTS A CONSULTER SUR LE SITE DU LYCÉE F. MAURIAC

- Règlement intérieur
- Règles de vie du CDI
- Charte informatique et droit à l'image

DOCUMENTS COMPLÉTÉS À DÉPOSER PAR L'ÉTUDIANT

Le Lundi 29 juin 2019 de 9h à 12h

- Demande d'inscription
- Notification d'acceptation du règlement intérieur, de la charte informatique et des règles de vie du CDI

DOCUMENTS À FOURNIR

- Photocopie d'une pièce d'identité (pour le nouvel étudiant)
- Notification de Bourse (si vous êtes boursier)
- Attestation d'assurance (Responsabilité civile)
- 1 photo d'identité
- 1 RIB

Les étudiants qui ne peuvent exceptionnellement se déplacer le jour des inscriptions devront renvoyer leur dossier complété (avec toutes les pièces à fournir) pour le 26 juin dernier délai.

Passé cette date, votre candidature ne sera pas retenue.

**ATTENTION LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT
PAS ACCEPTÉS ET METTRONT EN PÉRIL VOTRE
INSCRIPTION EN 2^{ème} ANNÉE**